

23/10/2009



Confédération Générale  
des Petites et Moyennes Entreprises

## Communiqué

### Taxe professionnelle

**Pas une victoire de la CGPME, une victoire pour les PME, pour la croissance et pour l'emploi**

La très forte mobilisation de la CGPME, au plan national comme au plan local a, sans nul doute, contribué à ce que l'Assemblée Nationale adopte bien le dispositif de réforme de la taxe professionnelle exonérant les PME faisant moins de 500 000 € de chiffre d'affaires du paiement de la cotisation complémentaire.

Les PME respirent mais retiennent leur souffle dans l'attente de l'examen du texte au Sénat.

Pour l'heure, la CGPME salue la clairvoyance des députés emmenés par le président du Groupe UMP, Jean-François Copé. La Confédération tient à souligner que les PME profondément ancrées dans les territoires, restent attachées au lien entre entreprises et collectivités. Elles seront donc particulièrement attentives à la réforme des valeurs locatives prévue dans le collectif budgétaire.

[Désabonnement de cette catégorie de lettres d'information](#)  
[Désabonnement des lettres d'information](#)

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises - 10 Terrasse Bellini 92806 PUTEAUX Cedex FRANCE  
Tél : 01.47.62.73.73 - Fax : 01.47.73.08.86